...la Gauche Révolutionnaire répond...

Réponse à Robert ARON

Camarade,

La *Flèche* a consacré plusieurs articles à la Gauche Révolutionnaire, articles où la sympathie qui nous est témoignée se trouve corrigée par de vigoureuses critiques dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles manquent d'originalité autant que d'équité.

Parler à notre propos de « surenchère », « d'extrémisme stérile » c'est faire vraiment bon marché d'un effort constant d'analyse, de critique lucide, de redressement révolutionnaire... Mais passons...

Dans le numéro du 29 avril, vous publiez une « Lettre ouverte à Marceau Pivert » qui pose une série de problèmes des plus sérieux. Je me permets spontanément de répondre en place de mon camarade, persuadé qu'il n'y verra nul inconvénient, persuadé aussi que vous vous accommoderez d'une substitution de correspondant qui, par ailleurs, souligne le caractère collectif de notre mouvement de la Gauche Révolutionnaire (1).

Vous nous invitez, camarade, à cesser de discuter avec le secrétariat du Parti socialiste, pour cette raison que vous considérez la scission comme inéluctable.

Il n'est que trop évident que la volonté de Paul Faure et de ses amis, le glissement vers l'Union nationale, ainsi que l'autonomie à laquelle a été contrainte la Fédération de la Seine comportent toutes les virtualités et d'une éviction de la Gauche, et de la constitution d'une nouvelle organisation.

Vous trouverez bon toutefois que nous essayions de toutes nos forces d'empêcher la réalisation de cette éventualité. Précisément parce que nous défendons le droit à l'existence de toutes les tendances, précisément parce que nous n'avons jamais rêvé « d'épurations », précisément parce que nous voulons sauvegarder à la fois la « démocratie » de notre parti et la doctrine qui est sa raison d'être, notre devoir impérieux est d'essayer d'obtenir du Congrès de Royan la possibilité pour la Gauche Révolutionnaire de rester dans le Parti socialiste.

Un tel dessein présente des conséquences beaucoup plus importantes que vous ne semblez le soupçonner; il implique des discussions qui, du dehors, peuvent sembler inactuelles, voire byzantines, mais dont la conclusion aura une portée considérable sur le développement ultérieur du mouvement socialiste. Au demeurant, dessein dont nous sommes sans doute meilleurs juges que quiconque.

Que nous réussissions ou que nous échouions, cette bataille doit être livrée sur le terrain même et dans les conditions mêmes où on nous l'impose.

Tenez pour assuré qu'elle le sera.

⁂

Postulant la scission certaine et vous penchant avec anxiété sur le nouveau Parti que nous serions amenés à créer, vous nous demandez comment nous éviterons qu'il tourne mal, je veux dire à la « dictature bureaucratique ».

J'avoue que nous ne possédons aucune formule originale à ce propos, et envisageant avec vous les possibilités de ce parti à naître, je croirai avoir déjà beaucoup fait si quelques observations convergentes nous aident à éviter le mal que nous redoutons comme vous.

Il est bien évident que la démocratie du Parti socialiste — même en laissant de côté les récentes sanctions — est purement formelle. Certes, on peut discuter au sein de sa section locale, de sa fédération départementale. On peut, de temps à autre et sous certaines conditions, passer un article dans le *Populaire* ou dans la « Tribune libre » que possèdent quelques rares, très rares organes fédéraux. Ce n'est pas le « monolithisme » ou l'unanimisme agressif du Parti communiste. Que, dans l'application, cette démocratie subisse des atteintes ou soit entravée par des manœuvres ou des pressions, nul n'en doute. Mais il demeure (il demeurait, du moins), une certaine liberté au sein de l'organisation.

Démocratie très superficielle d'ailleurs, les Congrès ne discutant presque jamais les importantes questions et la solution de celles-ci étant laissée à l'initiative et à la discrétion de Léon Blum.

Sous sa direction, le mouvement socialiste vit au seul gré de l'intelligence de son leader. On n'ose parler de « dictature », mais « pleins pouvoirs intellectuels » me semble correspondre assez bien à la réalité. Le Parti entérine parfois; il ne décide presque jamais.

La puissance que le secrétariat tient de son appareil central et provincial, pour être plus décriée, m'apparaît cependant moins importante et moins redoutable que celle dont dispose Blum.

Cela nous conduira (je parle futur, comme vous!) à ne jamais laisser se personnaliser le Parti. Pas de « chef vénéré » pour vénérable qu'il soit. La formule de l'anarchiste Emile Henry : « Peuple, guéris-toi des individus! » est d'un excellent conseil, malgré sa forme grandiloquente. C'est pourquoi nous nous refusons tous à être des « pivertistes », selon une appellation qui nous semble presque péjorative par ce qu'elle implique de suivisme.

Cette omnipotence bureaucratique comme cette soumission au leader que vous dénoncez à juste titre seraient impossibles si les adhérents et les groupements de base faisaient preuve d'un esprit critique et d'un dynamisme persistants. Elles postulent, en effet, l'apathie, le jemenfichisme des membres et de leurs sections. Est-ce, initialement, cette apathie qui conduit à une indifférente délégation de pouvoirs? Est-ce la passivité inhérente à tout secrétariat qui se fonctionnarise, qui provoque à la longue cet état d'esprit? L'un et l'autre sans doute.

Aussi conviendra-t-il de renouveler fréquemment la direction du nouveau Parti, en excluant délibérément — et quels que soient les inconvénients réels d'une telle mesure — la rééligibilité indéfinie aux postes de direction.

Conjointement, pour maintenir dans une atmosphère d'action les organismes de base, rompre totalement avec l'électoralisme, je veux dire avec l'électoralisme préoccupation dominante, quand ce n'est pas l'unique. Mettre l'accent sur la propagande par réunions, tracts, affiches, manifestations; sur l'éducation aussi, d'autant plus nécessaire que le renouvellement des militants aux fonctions importantes sera rendu plus fréquent. Ne pas rechercher non plus l'adhésion massive et sans conviction : ne recruter qu'à bon escient. Il doit être possible de trouver un moyen terme entre la secte agissante, mais numériquement très faible, et le parti massif, mais amorphe.

Naturellement, que la démocratie la plus large règne dans l'organisation : c'est sans doute le préventif le plus sûr à toute dégénérescence bureaucratique.

J'entends bien que le fédéralisme, une large autonomie aux sections dans les fédérations, aux fédérations dans le Parti, serait un utile contrepoids aux tendances exagérément centralisatrices qui sont à la source de toute « dictature bureaucratique ». Malheureusement, — et en dépit de l'expérience du syndicalisme d'avant-guerre — je ne crois pas que les nécessités de la lutte politique cohérente s'accommodent d'une pareille formule.

Je craindrais, en effet, que même dans ce nouveau Parti, se produisent des déviations regrettables : entendez-moi, il ne s'agit pas du respect sacro-saint de la ligne, mais d'une indispensable concordance d'abord entre les actes et la doctrine, ensuite dans l'action même des différentes organisations territoriales.

L'armature d'un statut rigide et précis ne saurait que partiellement éviter de tels errements : l'exemple du massif Parti communiste en 1921-1922-1923 porte témoignage de l'inefficacité pratique des fameuses et solennelles vingt et une conditions.

Toutes ces remarques conduisent donc à rejeter la structure fédéraliste, pour tentante qu'elle soit de prime abord. Dès lors, reste un certain centralisme, tempéré par une totale démocratie réservant le pouvoir de décision générale sur tous les graves problèmes aux seules assemblées ou congrès.

Système lourd, peu maniable? Certes. Mais il a les défauts de ses qualités et les qualités de ses défauts. Et je ne vois guère que le cas d'extrême gravité qui puisse autoriser des dérogations à ce système.

C'est donc moins dans le cadre formel d'un Parti que dans l'esprit qui l'anime, dans son climat, dans son *tonus*, que se trouvent à mon sens les possibilités de le soustraire à la bureaucratisation.

Il me resterait à examiner le deuxième problème soulevé par votre lettre : celui de la dictature du prolétariat. Donc, du programme et de la doctrine. Ce sera, si vous le voulez bien, l'objet d'une seconde réponse. Pour une fois, c'est, je crois, assez de toutes ces lignes consacrées à un Parti qui ne verra peut-être pas le jour!...

Il est vrai qu'on les pourrait sans doute appliquer à d'autres...

LUCIEN HERARD.

(1) M. Pivert a d'ailleurs répondu de son côté à la *Flèche*.

« Les véritables aventuristes, ce sont ceux qui croient, comme le disait tout à l'heure Séverac, que tout cela (l'armement général du prolétariat) pourrait se produire d'une façon spontanée. Non! La Révolution se prépare, l'action révolutionnaire se prépare (appl.), l'action révolutionnaire s'étudie; autrement, oui, c'est du putschisme et de l'aventurisme. Les putschistes, les aventuristes, c'est vous, ce n'est pas nous, qui sommes fidèles au marxisme révolutionnaire! » (Appl.)

ZYROMSKI,

(Mulhouse 1935, p. 258).

...et elle attaque !

Déclaration de la minorité de la C. A. P.

La minorité de la **C.A.P.** (tendance **G.R.**),

Ayant pris connaissance de l'édition spéciale de la « Vie du Parti » (supplément au « Populaire ») du **15 avril 1938**, et notamment des affirmations du Secrétariat général du Parti concernant l'activité de la tendance **G. R.**

PROTESTE ENERGIQUEMENT CONTRE L'ACCUSATION PORTEE CONTRE CETTE TENDANCE DE N'AVOIR PAS RESPECTE LES ENGAGEMENTS PRIS DEVANT LE CONSEIL NATIONAL DE PUTEAUX.

La minorité de la **C. A. P.** rappelle au contraire que cette tendance, conformément à ses engagements : 1° a cessé de distribuer des cartes d'adhérents; 2° n'a procédé à aucune réunion en vue de désigner un Comité directeur quelconque; 3° aussi soigneusement évité de constituer une fraction organisée à l'intérieur du Parti; 4° s'est seulement bornée à publier, comme les autres tendances, une revue doctrinale : « **LES CAHIERS ROUGES** », après avoir avisé la **C. A.P.**, et strictement réservée aux membres du Parti. **PAR CONTRE, LA MINORITE DENONCE L'ORGANISATION D'UNE VERITABLE FRACTION CONSTITUEE PAR LES CLUBS DITS DU « SOCIALISTE » ET DIFFUSANT A L'EXTERIEUR LEUR PERIODIQUE CONCERNANT LA VIE DU PARTI.**

Le succès toujours accru des idées défendues à l'intérieur du Parti, par les militants de la tendance **G. R.** n'est pas le résultat d'une action d'organisation de secte ou d'un noyautage plus ou moins occulte. Il n'est que la manifestation de la volonté toujours plus ferme et plus réfléchie des militants, de plus en plus nombreux, **QUI S'INQUIETENT DE VOIR LEUR PARTI S'ENGAGER DANGEREUSEMENT DANS LA VOIE DU MINISTERIALISME ET DE LA COLLABORATION DE CLASSE.**

La minorité de la **C.A.P.** signale au contraire que « la liberté totale d'expression et d'appréciation à l'intérieur du Parti » promise ou confirmée à tous les militants du même Conseil national de Puteaux n'a pas été respectée par la Direction du Parti. Exemple : **LE REFUS D'INSERTION DANS LE « POPULAIRE » ET MEME DANS LA « VIE DU PARTI » DE LA « DECLARATION DE LA MINORITE CONTRE L'UNION NATIONALE »** (**C. N.** du **12** mars **1938**).

Si, au surplus, des indisciplines aussi graves que celles qui sont dénoncées par le Secrétariat du Parti : « tentatives de désagrégation et de division », « reniement de la parole donnée », s'étaient produites depuis Puteaux, les militants seraient en droit de demander au Secrétariat général pourquoi il ne les a pas signalées à la Commission nationale des Conflits. C'est qu'en vérité **LA MINORITE DE LA C. A. P. MET AU DEFI LE SECRETARIAT GENERAL DU PARTI D'APPORTER LA MOINDRE PRECISION ET LA PLUS MODESTE PREUVE POUR APPUYER SES AFFIRMATIONS DESTINEES A LA DISCREDITER AUX YEUX DES MILITANTS.**

En ce qui concerne, d'autre part, la dissolution de la Fédération de la Seine, coupable d'avoir usé du droit de libre circulation des opinions à l'intérieur du Parti, la minorité de la **C. A. P.** conteste formellement la validation de la décision prise par la majorité de la **C. A. P.** Aucun dispositif de nos statuts ne permet à la **C. A. P.** de prendre une telle initiative sans précédent dans l'histoire du Parti. Rien ne l'autorise à s'arroger des pouvoirs disciplinaires. **NOUS ACCUSONS LA MAJORITE DE LA C. A. P. D'AVOIR VIOLE LA LEGALITE DU PARTI.**

Non seulement elle a ainsi outrepassé les pouvoirs que lui confèrent les statuts, mais elle a aggravé la situation en couvrant des initiatives de nature à briser l'unité du Parti.

C'EST L'INTERET SUPERIEUR DU PROLETARIAT, C'EST LA FORCE ET L'ORIGINALITE PROFONDE DE NOTRE PARTI QUI SONT EN DANGER si la démocratie et la liberté intérieure ne sont pas respectées, si l'appareil bureaucratique s'arroge le droit de procéder à des opérations de force et s'il résout lui-même sans discussion les divergences politiques, par des mesures disciplinaires arbitraires et particulièrement sévères et inopportunes.

C'EST ENSUITE LE RAYONNEMENT DU PARTI DANS LA CLASSE OUVRIERE QUI EST DETRUIT, si sa charte constitutive est violée dans son esprit et dans sa lettre et si l'appareil dirigeant entraîne notre organisation dans la voie de l'union nationale, dont ne veulent ni les travailleurs ni les militants.

C'EST ENFIN L'UNITE MEME DU PARTI QUI EST MISE DELIBEREMENT EN PERIL, beaucoup plus sérieusement que par les prétendues manœuvres de la minorité. Nous affirmons, en effet, que de telles mesures ne peuvent s'expliquer que par le désir, **NON PAS DE SAUVER LE PARTI, MAIS DE SAUVER SA DIRECTION ACTUELLE, PROFONDEMENT INQUIETE DEVANT LES RESULTATS DE SA POLITIQUE ET L'AMPLEUR DES PROTESTATIONS QUI MONTENT AU SEIN DU PARTI.** Nous affirmons qu'on a voulu avant tout **ESSAYER D'AFFAIBLIR L'OPPOSITION AVANT LE PROCHAIN CONGRES NATIONAL** et tenter, au dépend de la Fédération de la Seine, une diversion de nature, soit à impressionner les militants de province, soit à créer on ne sait quel alibi pour détourner leurs pensées des graves problèmes politiques qui se posent aujourd'hui.

Nous sommes même étonnés qu'on ait pas généralisé le procédé dictatorial qui consiste à refuser l'entrée de la **C. A. P.** à ceux de ses membres qui, appartenant à la Fédération de la Seine, et refusant de reconnaître la validité des décisions prises, sont ainsi exclus par la majorité, alors qu'ils ont été nommés par le Congrès et ne doivent de comptes qu'à leurs mandants et au Congrès. Pourquoi, si la méthode est légitime, ne pas considérer aussi comme exclus ceux des représentants de la minorité qui, bien qu'appartenant à la province, sont absolument d'accord avec tout ce qu'a fait Marceau Pivert, mandataire de la Fédération de la Seine?

Face à cette situation redoutable, **NOUS, MINORITE DE LA C. A. P., REAFFIRMONS NOTRE SOLIDARITE AVEC LA FEDERATION DE LA SEINE, NOTRE SOUCI DE RESPECTER LES STATUTS, LA DISCIPLINE, LES DECISIONS DES CONGRES ET DE SAUVEGARDER L'UNITE ET LA LIBERTE INTERIEURE DE NOTRE PARTI.** Nous voulons souligner le caractère particulièrement révoltant de l'exclusive jetée contre Marceau **PIVERT** au moment même où le groupe parlementaire s'associe à la politique des Mandel, Frossard, G. Bonnet et P. Reynaud.

Nous voulons enfin nous adresser aux militants du Parti en qui nous avons pleine confiance et qui, au Congrès de Royan, seront qualifiés pour résoudre ces difficultés dans le sens de l'intérêt commun du Parti et de la classe ouvrière. **CONTRE CEUX QUI NE RECULENT PAS DEVANT UNE SCISSION POUR SAUVEGARDER LEUR POUVOIR BUREAUCRATIQUE, POUR LE RESPECT DES STATUTS ET LA PROTECTION DE L'UNITE, LES MILITANTS DES FEDERATIONS DE PROVINCE ENTENDRONT NOTRE APPEL, EUX QUI ONT SAUVE LA CHARTE CONSTITUTIVE DU PARTI EN CHASSANT LES NEOS, ILS NE PERMETTRONT PAS QUE LE NEO-SOCIALISME ET L'UNION NATIONALE REVIENNENT DANS LE PARTI PAR LA TETE.**

ILS RETABLIRONT LA FEDERATION DE LA SEINE DANS SES DROITS ET LA DIRECTION DU PARTI DANS SES DEVOIRS.

Marceau PIVERT, Lucien HERARD, SOULES, FLOUTARD, René MODIANO, DEGEZ, Berthe FOUCHERE, LEVANT, MIDON.

Une lettre de TANNIER à JAMIN

✦ ✦ ✦

Camarades,

Comme suite à votre lettre du 24 avril, je vous informe que ma conscience se refuse à collaborer à la C.N.C. et cela en raison même de ce que je pressentais lors de ma présence aux deux réunions des 6 et 8 avril dernier et relatives au conflit de la Fédération de la Seine :

« Jugement d'exception, consécutif à une divergence d'opinion politique, telle est ma conclusion. »

Mon éducation socialiste et révolutionnaire, je la dois à mon père, ancien combattant de la Commune; celle-ci fut confirmée par ses deux amis : J. Allemane (ne pas confondre avec le neveu : G. Allemane), Lissagaray. Le Cri du Peuple *était le journal quotidien de la famille.*

J'ai trop lutté pour :

1° L'expression libre de la pensée (affaire Francisco Ferrer, etc.);

2° La justice (affaires Dreyfus, Liabeuf, Aernoult, Rousset, Péan).

J'ai trop le sentiment du libre examen, du libre arbitre pour m'assouplir à je ne sais quelle orthodoxie et faire de moi un complice de je ne sais quel stalinisme impersonnel.

Retiré dans ma petite commune de grande banlieue, j'ai senti et sens encore toutes ces finasseries ridicules, stupides, employées pour briser un courant d'opinion et ne veux m'y associer ni de près, ni de loin, même par ma présence.

Peut-être certains d'entre vous souriront-ils à la lecture de ma lettre; leurs sourires ne feront que confirmer, une fois de plus, ce dont je me suis aperçu depuis fort longtemps :

Le Parti socialiste est beaucoup plus beau d'en bas et de loin, que d'en haut et de près.

Je veux croire, cependant, que le Parti saura, à Royan, briser ce qui a été si injustement fait; s'il ne réduisait pas à néant cette iniquité, ce serait pour lui une honte dont il se pourrait fort bien qu'il en subisse les plus graves conséquences.

Veuillez agréer, camarades, mes salutations socialistes et révolutionnaires. G. TANNIER.